



« Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde »

Brigitte Bourguignon, nouvelle ministre de la santé, a annoncé plusieurs mesures pour l'été : le doublement de la rémunération des heures supplémentaires du personnel non médical, l'employabilité des élèves infirmières et aides-soignantes dès la sortie de l'école, le paiement des professionnels de santé retraités volontaires. Elle dit assumer le qualificatif de « crise » pour cette période et demande de remobiliser les dispositifs territoriaux de gestion de crise des ARS.

Le CIH ne partage pas son analyse. Il ne s'agit pas d'une crise pour l'été à traverser comme une énième vague, en attendant le ressac. La situation dramatique des hôpitaux publics et de leurs services d'urgence est maintenant structurelle. C'est l'aboutissement prévisible d'une succession de décisions politiques clairement identifiées. A ce stade, comme le CIH l'a rappelé depuis 3 ans, des mesures d'urgence s'imposent en effet.

Mais :

1. Faire croire qu'elles ne dureront que l'été est malhonnête.
2. Elles ne peuvent et ne doivent pas être présentées sans un plan immédiat de mesures de sauvetage de l'hôpital public à court terme
3. Proposer à des soignants exténués de continuer à faire des heures supplémentaires (même rémunérées le double) sans leur annoncer dans le même temps une augmentation massive des salaires et une revalorisation du travail de nuit et de week-end est indécent. De plus, cette mesure n'est pas nouvelle, est déjà utilisée dans de nombreux sites et n'a pas permis d'enrayer la fuite des personnels en l'absence de réelles mesures pour l'attractivité.
4. Proposer d'utiliser des aides-soignantes et des infirmières à peine sorties d'école pour faire tourner des services d'urgence ou réouvrir des lits d'hospitalisation, c'est tuer dans l'œuf tout projet de fidéliser ces nouvelles recrues. Il faut des périodes d'intégration de plusieurs semaines et des conditions de travail décentes si on espère les garder. Ces nouveaux professionnels doivent renforcer les équipes existantes et permettre la mise en place de ratios d'une infirmière pour 6 ou 8 malades.

Par ailleurs, affirmer que l'hôpital ne s'effondre pas et qualifier « d'oiseaux de mauvais augure » les personnels qui alertent sur les difficultés d'accès aux soins et des conditions de travail, alors que les solutions qu'ils proposent sont ignorées depuis des années, n'est pas de nature à rétablir un lien de confiance avec le ministère de la santé.

Le CIH attend toujours de la ministre de la santé une prise de conscience rapide de la catastrophe en cours, et des actions immédiates et pérennes pour sauver l'hôpital public pour permettre le choc d'attractivité à la hauteur de la situation de l'hôpital public.

Nier la réalité ne la fait pas disparaître, et comme le disait Albert Camus, « mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde ».

